



**Article 1** : La liste d'admission de l'examen professionnel d'avancement au grade de technicien principal de 1ère classe dans la spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures » est établie par ordre alphabétique, comme suit :

Nom	Prénom
BALIGOUST	Jerome
BOREL	Danielle
BRUSSET	Laurent
BRUSTENGI	Stéphanie
FERRAGUT	José
JAVOUREY	Stéphane
LAÛT	Olivier
LECOMTE	Fanny
REBAUDO	Remi
RODRIGUEZ	Sébastien
ROUX	Caroline
SILVI	Patrick
TRAMBAUD	Xavier

**Article 2** : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) .

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.



Le Président,

Maurice CHABERT